Solutions durables pour les personnes déplacées internes (IDPS) de la localité de Lahaie, commune de Dame Marie, Département Grand'Anse

Termes de référence

<u>Consultant national :</u> Ingénieur Civil pour superviser et contrôler la réalisation des travaux de viabilisation, de construction des logements et d'aménagement de la plage de Lahaie

Affectation :	Dame Marie (Grand'Anse), localité Lahaie
Type de contrat :	Contrat individuel
Niveau du poste :	Consultant national
Langues requises :	Français, Créole
Date de commencement :	Janvier 2023
Durée du contrat initial :	6 mois

i- <u>Contexte et justification :</u>

Après le passage du cyclone Matthew en octobre 2016 sur Haïti, notamment dans les départements de la Grand'Anse, du sud, des Nippes et du Nord-Ouest, le pays a subi des pertes évaluées à plus de 2 milliards de dollars selon le document d'évaluation des besoins post-catastrophes (PNDA). Selon cette même source, les secteurs les plus touchés sont l'agriculture (573.53 millions) et les infrastructures / bâtiments (856.28 millions).

Les effets dévastateurs du cyclone sur l'habitat s'expliquent par le fait que ce dernier est généralement implanté de façon anarchique et dans des zones à risque. Le projet « Solutions durables pour les personnes déplacées internes (IDPS) de la localité de Lahaie, commune de Dame Marie » mis en œuvre par le PNUD en partenariat avec la Mairie de Dame-Marie vise à apporter un soutien aux communautés touchées par la catastrophe dans ses efforts de relèvement, en renforçant leur résilience aux chocs économiques et climatiques.

La communauté bénéficiaire du projet vit dans la localité de Lahaie, 5ème section de la commune de Dame Marie dans le département de la Grand 'Anse. Cette communauté de pécheurs d'une centaine de famille qui vit à proximité de la mer a été durement frappée par le cyclone Matthew. Relocaliser cette population dans un espace sécuritaire est cruciale. C'est dans ce contexte et en directe alignement avec le plan de relèvement de Dame Marie et la planification nationale (PSDH, recommandations pour l'évaluation des besoins post-catastrophe, etc.) que sont développés les

présents termes de référence afin de recruter une firme de génie civil qui devra finaliser les études techniques de lotissement du nouveau village et d'aménagement de la plage ainsi que les études techniques pour la construction de 100 unités de logement.

Dans le cadre de ce projet chaque famille bénéficiaire aura un logement décent d'environ 45m^2 construit sur une parcelle de 100m^2 à l'abri des intempéries sur une colline dominant la mer. Le littoral sera aménagé et aura la construction d'une vingtaine de paillote pour la restauration, la vente et le stockage le long de la plage de Lahaie.

ii- **Description des tâches :**

Sous l'autorité et la supervision du chef d'unité réduction de pauvreté du PNUD en Haïti et sous la coordination du chef de projet, l'ingénieur en génie civil supervisera les travaux suivants :

Phase I : construction des logements (*en cours d'exécution***)**
L'exécution des travaux comprend la construction de 100 maisons de 43.52 m^2 comprenant chacune :

- Deux chambres à coucher,
- Une salle de bain,
- Un salon,
- Une galerie,
- Une rampe d'accès,
- Une cuisine traditionnelle,
- Un château d'eau de 300 gallons avec son support,
- Une fosse septique,
- Un bac à graisse,
- Un puisard,
- Les circuits d'électrification,
- Les circuits d'hydraulique et de drainage

Phase II : Aménagement de la plage (*en cours d'exécution***)**
L'exécution des travaux comprend :

1. La démolition des maisonnettes existantes
2. La construction de deux modules de paillotes pour restauration ou ventes de 29,50 m^2 chacun, comprenant :
    - Deux espaces de vente de 9,25 m^2 chacun,
    - Deux coursives de service de 5,50 m^2,
    - Une galerie semi couverte de 103,25m^2 reliant les deux modules.
3. La construction d'un module de paillote pour les pêcheurs de 29,50 m^2 chacun comprenant :
    - Deux espaces de vente de 9,25 m2 chacun,
    - Deux coursives de service de 5,50 m^2,
    - Une galerie semi couverte de 29,50 m^2 placé de part et d'autre du module de paillote.

4. La construction d'un bloc sanitaire de 41.38 m^2 comprenant :
   - 6 WC,
   - 1 canal urinoir de 2, 30 m,
   - 1 kiosque lave main extérieure à 6 robinets,
   - 1 galerie de pourtour du bâtiment de 43,10 m^2,
5. Le nettoyage de la plage et l'aménagement de l'aire du stationnement incluant les travaux divers.

Phase III : Travaux de finition des voies et électrification

Les travaux à réaliser doivent être conformes aux documents prescription de l'AO et concernent la finition en béton et / ou en bande de béton des :

- Voie d'accès 1 (reliant la route communale au site de lotissement),
- Voie d'accès 2 (reliant le site de lotissement à la plage),
- Voie collectrice (voie de circulation interne traversant tout le village),
- Voies piétonnes (circulation piétonne interne dans le village).
- Construction des placettes (place E et G) conformément aux indications des plans et prescriptions techniques.
- L'électrification des 100 maisons.

Eclairage

Des lampadaires solaires seront installés le long des voies de circulation interne (voie collectrice et voies piétonnes) et dans l'aire des places publiques. Ils seront constitués d'un mât en acier fixé sur un ancrage en b.a. équipé d'un bloc panneau-régulateur-lampe et muni d'un dispositif de sécurité. Avant l'achat des lampadaires, les modèles doivent être validé et par la supervision et par le projet.

Plus spécifiquement, la mission de supervision consistera à :

- ✓ assurer le suivi et le contrôle technique de l'exécution de tous les travaux de Génie Civil définis dans les TDRs en annexe;
- ✓ garantir la meilleure qualité d'exécution des ouvrages dans les règles de l'art et dans les délais prévus par l'appel d'offres ;
- ✓ assurer la coordination générale des interventions sur le chantier ;
- ✓ fournir les rapports périodiques : hebdomadaires, mensuels d'avancement des travaux ;
- ✓ faire respecter toutes les prescriptions techniques définies dans les documents d'appels d'offres.

Note : Le/la consultant(e) de supervision est tenue de **ne jamais laisser** l'entreprise d'exécution travailler seule durant toute la réalisation des travaux. Et doit travailler en étroite collaboration avec le consultant Expert en gestion et protection de l'environnement / Agroforesterie.

Mandat du consultant :

A. Suivi des travaux sur le terrain

- S'assurer que l'exécution de tous les travaux se déroule selon les règles de l'art et conformément aux normes techniques en vigueurs et aux prescriptions techniques définies dans les cahiers des charges ;
- Analyser la conformité des propositions des entrepreneurs par rapport aux spécifications techniques et approuver les modalités de mises en œuvre adoptées par les entrepreneurs ;
- Vérifier la qualité des matériaux et équipements reçus sur les chantiers et de vérifier la régularité de leur approvisionnement ;
- Examiner les plans proposés par le constructeur et après agrément desdits plans, le/la consultant(e) devra élaborer un plan pour les activités de supervision. Le plan susmentionné devra faire l'objet de l'approbation du Maitre d'Ouvrage ;
- Solutionner sans délai les problèmes ou litiges au fur et à mesure de leur occurrence relativement à des erreurs et/ou des omissions dans les documents techniques ou d'autres modifications. Examiner les problèmes avec le Maitre d'Ouvrage, s'il y lieu, avant de donner des instructions pertinentes à l'entreprise. Examiner aussi, le cas échéant, les réclamations adressées par l'entreprise et conseillera l'Employeur (PNUD), en veillant à défendre aux mieux ses intérêts. En cas de désaccord persistant, instruire un dossier de contentieux aussi solide que possible, de manière que la position de l'Employeur (PNUD) soit clairement argumentée lors de la présentation devant la juridiction compétente ;
- Définir et contrôler les programmes d'essais et tests requis pour l'évaluation de la qualité des travaux ;
- Approuver et recevoir les travaux et achats sollicités ;
- Emettre les ordres de démarrage ;
- Recevoir et vérifier les échéanciers d'ensemble et les échéanciers détaillés des activités sur le terrain en s'assurant qu'ils sont compatibles et qu'ils répondent aux objectifs fixés pour l'exécution et la remise des travaux ;
- Contrôler le respect des échéanciers et préparer, avec les entrepreneurs leurs mises à jour éventuelles ; analyser les problèmes rencontrés et proposer les solutions adaptées ;
- Organiser et diriger les réunions de chantier hebdomadaires ou circonstanciées, rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion à tous les parties prenantes et une copie à l'employeur (PNUD) ;
- Emettre les ordres de changement et faire des recommandations à la coordination des projets sur les ajustements à apporter le cas échéant tels que les avenants ;
- Tenir quotidiennement d'un journal de chantier, pour chaque ouvrage, signé contradictoirement, à la fin de la journée, avec le représentant de l'entreprise ou ses sous-traitant(s) mentionnant l'heure d'ouverture du chantier, les conditions atmosphériques, les interruptions des activités pour cause d'intempéries, les heures de travail, le nombre et la catégorie des ouvriers et cadres employés sur le chantier,

l'approvisionnement de matériaux, le matériel utilisé et le matériel hors service au chantier, l'énumération des quantités réalisées par activités, leur qualité et des approvisionnements délivrés aux chantiers, les éventuels événements exceptionnels survenus pendant l'exécution des activités ;

- Recevoir les demandes de paiement, les analyser, les corriger si nécessaire et faire les recommandations de paiement après l'application des retenues contractuelles.

B. Réception des ouvrages

- Constater l'achèvement total des travaux avec l'Expert en protection de l'environnement et conformément aux cahiers de charges ;
- Vérifier la bonne exécution des travaux ;
- Vérifier la conformité avec les documents contractuels : spécifications et devis descriptifs ;
- Inspecter les ouvrages achevés en présence du Maitre d'Ouvrage. Elaborer les listes des défectuosités et surveiller les travaux de correction ;
- Traiter et certifier les factures de services et de livraisons du constructeur attestant que ces services et livraison ont été exécutés conformément aux dispositions des documents d'appel d'offres.
- Emettre des certificats de réception conformément aux dispositions du marché d'exécution et préparer des rapports d'achèvement détaillés sur les principaux ouvrages.

C. Suivi du processus d'appel d'offres

- Organiser des visites sur les sites d'intervention pour y prendre les mesures et détailler les spécifications pour les travaux ;
- Faciliter l'obtention des autorisations, le cas échéant et en collaboration avec l'équipe du projet ;
- Participer aux réunions du comité de sélection des offres reçues ;
- Elaborer un chronogramme détaillé de la mise en œuvre des travaux ;

iii- **Résultats attendus :**

Les résultats attendus sont :

- Les travaux/achats sont superviser, contrôler et vérifiés conjointement avec l'expert en protection de l'environnement et les entrepreneurs sur une base journalière ;
- Un rapport hebdomadaire, mensuel et/ou par ouvrage est produit, ceci en respect des procédures du PNUD ;
- Un calendrier détaillé des réalisations est disponible.

iv- **Les livrables sont les suivants :**

Pour la supervision :

- Les rapports d'avancement et notes de paiement
- Les rapports hebdomadaires de supervision
- Les rapports mensuels de supervision et de prévision
- Les rapports finaux

Pour la réception des ouvrages :

- Les procès-verbaux de réception
- Le rapport final de mission

Pour les différents dossiers d'appel d'offre :

- Les spécifications techniques / Les devis
- Les rapports de visites sur les sites avec les potentiels soumissionnaires
- Les chronogrammes détaillés de la mise en œuvre des travaux

v- **Compétences / valeurs :**

- Faire preuve d'une capacité à planifier et à organiser son travail ;
- Bonne aptitude interpersonnelle et volonté à contribuer au travail en tant que membre d'une équipe ;
- Flexibilité et ouverture à l'apprentissage et aux nouvelles expériences ;
- Respect de la diversité et adaptabilité aux autres cultures, environnements et conditions de vie ;
- Etre capable de s'adapter à un environnement de travail et de vie difficile ;
- Etre en mesure de respecter les délais et capable de travailler dans un environnement multiculturel ;

vi- **Moyens matériels :**

Le PNUD ne mettra pas de moyens matériels à la disposition du consultant retenu pour la présente mission. Par conséquent, toutes les dépenses qu'il sera amené à encourir telles que les coûts, des logiciels, des matériels et équipements nécessaires et du transport, les frais de logistique pour la conduite de la mission seront indus dans l'offre financière du soumissionnaire.

En vue d'assurer les prestations dans les délais convenus, le/la consultant(e) devra mobiliser les moyens suivants :

- Véhicule tout terrain 4 × 4 pour ses déplacements sur le terrain ;
- 1 lot de matériels pour la vérification de la qualité des travaux et les essais éventuels ;
- 1 lot de matériels de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, etc.) ;
- Divers logiciels (Microsoft, report topographique, calculs hydrologiques, laminage de crues, dessins, AutoCAD, SketchUp, vector works etc.).

vii- **Qualifications/compétences requises :**

Le consultant devra satisfaire aux exigences suivantes :

- **Ingénieur(e) du Génie Civil ou Ingénieur(e)-Architecte (Travaux publics)** ayant une expérience d'au moins 7 ans dans la conception, l'exécution, la supervision et le contrôle des travaux de construction d'infrastructures routières, des travaux publics, travaux du bâtiment, de la planification urbaine, des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), de mitigation, d'hydraulique et assainissement routière et d'ouvrages d'art ;
- Avoir réalisé en tant que leadeur au moins trois (3) missions de supervision similaire au projet prouvées ;
- Avoir conduit des processus d'appel d'offres (dossiers techniques, dessins techniques, BoQ, cahier des charges etc.) ;
- Ecrire et parler couramment le français et le créole ;
- Maîtrise de logiciels (Autocad et sketchup) ;
- Maitrise de l'outil informatique (des logiciels Word, PowerPoint et Excel) et de l'internet.

viii- **Durée de la mission :**

La mission de supervision est prévue sur une durée de 6 mois (5 mois de construction + 1 mois additionnel de rapportage), le/la consultant(e) présentera une méthodologie qu'elle utilisera pour la réalisation de la mission dans la durée requise pour la supervision. Le calendrier d'exécution final sera validé entre le constructeur, l'Expert en gestion et protection de l'Environnement, le consultant superviseur et le Maitre d'Ouvrage à compter de la date de la signature du contrat de construction.

ix- **Evaluation** :

La proposition des soumissionnaires comprendra une offre technique (70%) et une offre financière (30%) combinée. Le comité d'analyse des offres retiendra l'offre du consultant qui offrira la meilleure proposition qui allie qualité technique et offre financière.

Le soumissionnaire devra compiler un total de 60 points pour être admis à poursuivre le processus d'évaluation de sa soumission.

x- **Modalité de paiement** :

Le contrat est à coût unitaire. Le/la consultant(e) de supervision présentera ses factures au respect des coûts unitaires soumis dans la forme du cadre du devis estimatif préparé par l'Employeur (PNUD) dans le cadre de cet appel à la concurrence.

Le soumissionnaire adjudicataire sera rémunéré au prorata du pourcentage d'avancement des travaux exécutés par des entreprises d'exécution adjudicataire suivant les livrables attendus dans le paragraphe 4.